Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 65 (1970)
Heft: 1-fr

Artikel: À Schaffhouse
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174171

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De modestes maisons comme celle-ci, le Türndlihuus à Hemmenthal SH, avec son colombage si particulier, sont, grâce à la nouvelle loi cantonale, assurées d'une protection durable.

A Schaffhouse

Nous avons commis une fâcheuse omission dont nous nous excusons. Avant de parler de Genève et de Vaud, nous aurions dû faire mention d'une loi schaffhousoise, *Verordnung über Natur- und Heimatschutz*. Elle a été acceptée en votation populaire déjà le 8 septembre 1968. Le conseiller aux Etats Bächtold, ancien président de la Ligue suisse pour la protection de la nature, a pu à juste titre féliciter son canton d'avoir été le premier à adopter une loi cantonale faisant suite à la loi fédérale de 1966 et s'harmonisant avec elle. *Réd.*

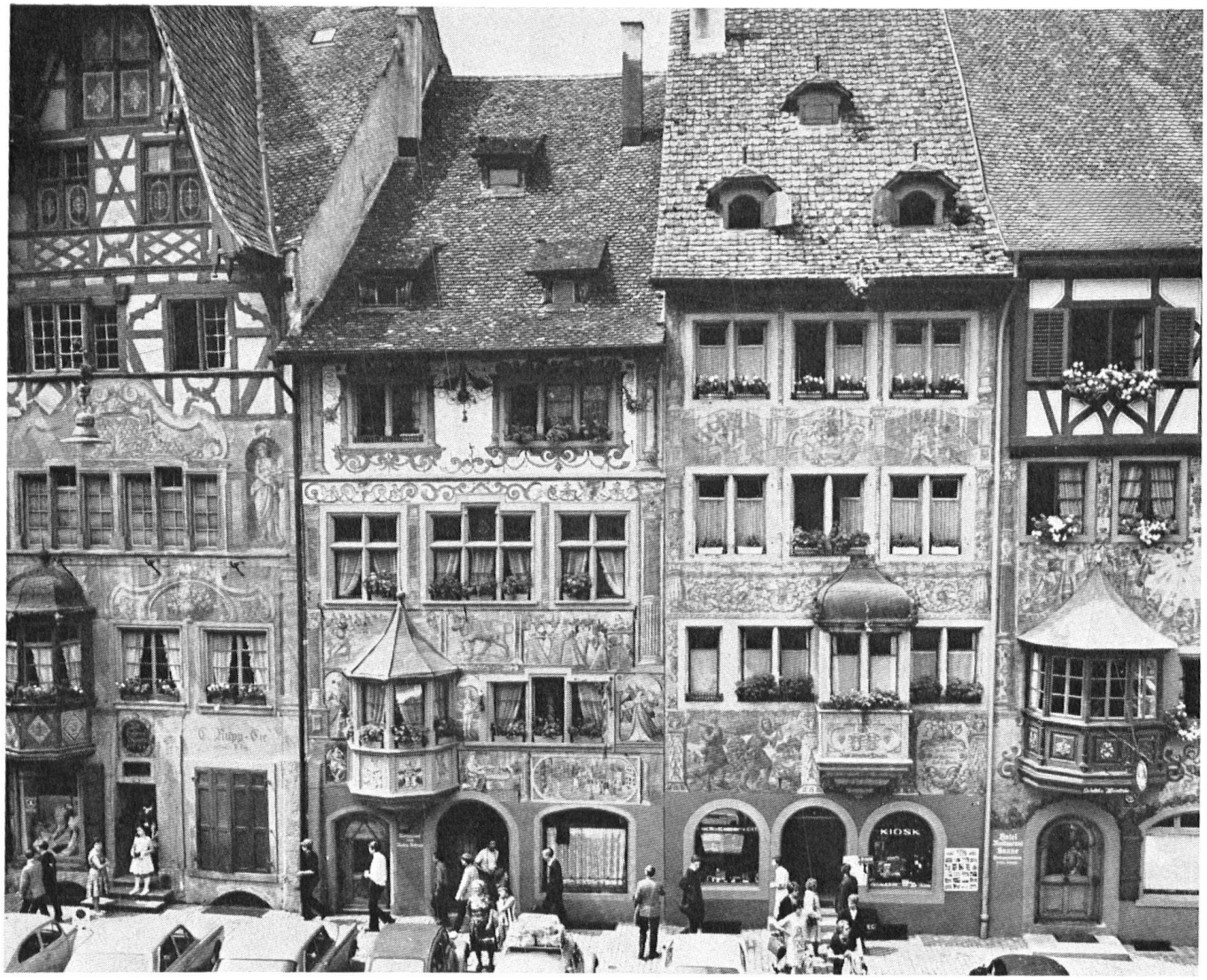

Stein-am-Rhein, une des cités les plus fameuses de Suisse. Certains édifices retiennent particulièrement l'attention; mais c'est l'ensemble qui saisit le visiteur, c'est l'ensemble qui doit être conservé.

Ci-contre: Le Randen SH, à l'extrême pointe du pays suisse vers le nord, offre, malgré sa faible altitude (900 m), un panorama très étendu. Vaste plateau où alternent prairies et forêts.
Le Rhin, en aval de Schaffhouse, près de Rüdlingen, et sa belle forêt riveraine.